

Fonds Bernard, Gonda et Emily Vergnes

géré par la Fondation Roi Baudouin

APPEL À PROJETS

**Accueillir, avant 3 ans, les enfants des familles vulnérables !
Un défi à relever pour l'accueil de la petite enfance.**

Une initiative du Fonds Bernard, Gonda et Emily Vergnes, géré par la Fondation Roi Baudouin

Quels sont les critères de recevabilité ?

Votre demande de soutien est recevable si elle respecte les critères suivants :

- le dossier de candidature
 - o doit être rédigé dans la langue du questionnaire
 - o doit être complet, y compris les annexes
 - o doit être introduit endéans le délai imparti
 - o a été introduit par un responsable de l'organisation qui a plus de 18 ans

- l'organisation qui introduit la demande
 - o réalise le projet en Belgique et y est également établie
 - o n'est pas une organisation commerciale

Quels sont les critères de sélection ?

Un jury indépendant tiendra compte des critères de sélection suivants :

1. **Public cible** : le projet s'adresse à des familles vulnérables avec enfant(s) de 0 à 3 ans qui ne fréquentent aucune initiative d'accueil.

2. **Outreach/Connexion avec les familles vulnérables** : les porteurs de projet proposent une stratégie et une approche proactive pour atteindre les familles, pour les sensibiliser, les informer, et créer avec elles une relation de confiance durable, et ainsi garantir la fréquentation régulière de la structure d'accueil par leurs enfants. Ils répondent à leurs besoins, et offrent un cadre rassurant, respectueux, épanouissant et de qualité.

3. **Partenariats** : des partenariats permettant d'entrer en contact avec les familles vulnérables et de promouvoir l'accueil de leurs jeunes enfants, sont fortement encouragés. Il peut s'agir de maisons médicales, de services de santé et de logement, de services sociaux, de CPAS, d'associations de lutte contre la pauvreté ou de cohésion sociale, des agences locales pour l'emploi, des organismes de formation, des écoles..., toutes entités qui sont en contact avec les familles vulnérables, et offrent souvent des services répondant à leurs besoins.

4. **Résultats et impact** : le projet débouche sur des résultats concrets, visibles, durables, et mesurables : un certain nombre d'enfants, issus de famille défavorisées et ne fréquentant pas encore de structure d'accueil, devra être pris en charge de façon régulière par l'organisation.
Les porteurs de projets en tireront les enseignements sur le fonctionnement, les facteurs de succès et les barrières.

5. **La solidité et professionnalisme de la structure qui porte le projet** : la structure d'accueil est en place depuis au moins 3 ans, propose un accueil de qualité et inclusif, et prouvera sa solidité via des informations financières et de gouvernance précises. Les comptes de clôture pour l'année passée et le budget de l'année en cours seront à joindre au dossier de candidature, ainsi que le budget du projet.